



Déclaration liminaire de l'UNSA Education au CSA-SD 38 du 23 février 2023

**Monsieur le directeur académique,
Mesdames et messieurs les membres du CTSD,**

En préambule : C'est avec la plus grande émotion que nous avons appris hier le décès d'une collègue enseignante dans l'exercice de son métier. **L'UNSA Education** apporte son soutien à ses proches ainsi qu'à toute la communauté éducative de l'établissement. Jamais une enseignante ou un enseignant ne devrait perdre la vie dans ces conditions.

Notre déclaration liminaire : Pour **l'UNSA Éducation**, le dialogue social est l'une des clés nécessaires à la réussite de l'École publique comme du progrès social. Ainsi, **l'UNSA Éducation** avec son union interprofessionnelle **l'UNSA** et l'intersyndicale, appellent à la mise à l'arrêt du pays le mardi 7 mars prochain, faute de dialogue social sincère avec le plus haut sommet de L'État.

Après une cinquième journée de mobilisation le 16 février, nous redisons notre détermination à voir abandonné le projet de réforme des retraites, inutile et injuste. Pour **l'UNSA Éducation**, comme pour l'ensemble des organisations syndicales et 70% de la population, cette réforme et sa mesure phare, le report de l'âge d'ouverture des droits de 62 à 64 ans, est insupportable. Le gouvernement comme le législateur doivent l'entendre et arrêter maintenant ce conflit délétère pour notre pacte social et démocratique.

Cette réunion du CSA Spécial départemental de l'Isère a pour unique objet le projet de carte scolaire 1^{er} degré pour la rentrée 2023. Il fait suite à un groupe de travail réuni le 2 février et dans lequel vous nous avez présenté, monsieur le Dasen, votre méthode de travail et les orientations que vous souhaitez prendre en matière d'ouverture et de fermeture de classes.

Cette carte scolaire se déroule dans un contexte de redéploiement des moyens entre les départements de l'académie puisque la dotation ministérielle est nulle. Même si le département de l'Isère voit depuis plusieurs années une baisse du nombre d'élèves dans le premier degré, le gel des moyens vous oblige à fermer de trop nombreuses classes.

Si l'on peut partager votre souhait d'abaisser le nombre d'élèves par classe partout dans le département et pour tous les niveaux, de renforcer le nombre de titulaires remplaçants et les moyens dédiés à l'école inclusive, nous nous montrons plutôt réservés sur les glissements demandés aux équipes, d'élèves de GS vers une classe de CP : les équipes doivent être volontaires, les critères de répartition des GS annoncés aux familles. De même, les regroupements suggérés d'élèves de CP et CE1 en classe dédoublée en REP et REP+ nous questionne ainsi que votre choix d'envisager des allègements plutôt que des dédoublements sur ces dispositifs au prétexte ne pas surcharger les autres niveaux faute de moyens.

Pour conclure cette déclaration, nous voulons vous rappeler, monsieur le Dasen, les 3 défis pour le Service public d'éducation que porte **l'UNSA Education**, à savoir : l'attractivité des métiers de l'Éducation nationale, la réussite de l'école inclusive et la mixité sociale à l'École et par l'École.

Pour l'UNSA Éducation
Françoise Vichier-Guerre / Serge Ravel